



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### Procès-verbal

Lundi 20 février 2023 – 18 h 30

## 1. Ouverture de la rencontre/ vérification du quorum

### PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

#### Équipe-école

Claudine Baril, directrice – présente  
Philippe Lafrenière, directeur adjoint - présent  
Kim Picard-Lavigne, enseignante - présente  
Pierre-Olivier Bourque-Jutras, enseignant – absent  
Jennifer Laperle, enseignante - présente  
Chantal Auger, Technicienne SDG -absente

#### Parents

Marysol Breton, présidente - présente  
Serge Vignola, vice-président - présent  
Maryse Robitaille – présente  
Lamia Sadaoui - absente  
Annie Beauchamp - présente  
Ariany Garcia – présente  
Dounyazed Hamidouche - présente

#### Représentante de la communauté

Julie Hornez, responsable du service des loisirs Saint-Fabien - absente

Le quorum est atteint, la rencontre ouvre à 18 h 35

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.*

## 3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2023

### 3.1 Suivis au procès-verbal :

Aucun suivi n'a été mentionné.

*Le procès-verbal du 16 janvier 2023 est adopté à l'unanimité.*

## 4. Parole au public

Rien reçu à la boîte de courriel du comité.

Courriel reçu par Madame Baril. Un parent mentionne que les sorties ne devraient pas être chargées aux parents. École inspirante et Sortie culturelle à l'école sont les mesures nommées. Ces mesures ont des normes à respecter et ne paient pas nécessairement tous les coûts. Si c'est une activité qui est obligatoire en classe c'est gratuit. Le parent a toujours le droit de refuser, au besoin l'école peut aider.

Suivi pour le transport scolaire : Monsieur Lafrenière fera un suivi avec le transporteur à l'effet que le chauffeur n'attend pas que les enfants soient tous assis avant de partir.

## **5. Projet éducatif**

Pas de points nouveaux à mentionner.

## **6. Sujets d'approbation**

### 6.1 Grille-matières

Aucun changement en comparaison à l'an passé.

*La grille-matières est adoptée à l'unanimité*

### 6.2 Sorties éducatives

Monsieur Pierre-Olivier a fait parvenir 2 demandes d'approbation

Animation en science dans les groupes 51,52, 44 et 54 en demandant un montant de 8,00\$ par enfant.

Activité récompense au cinéma Starcité. Coût pour les parents : environ 8,50 \$.

*Les demandes sont adoptées à l'unanimité*

### 6.3 Incendie sur la rue Sherbrooke

Discussion pour la répartition des sommes reçues en don pour les familles.

Demande à ce que l'école via le conseil d'établissement assume les coûts pour le service de garde et service de diner avec le fonds 4.

## **7. Formation des membres du CÉ (suivi)**

Monsieur Philippe Lafrenière mentionne qu'il ne reste que le dernier bloc. Le tout sera envoyé aux membres du CÉ.

## **8. Points d'information**

### 8.1 Direction

#### 8.1.1 Incendie sur la rue Sherbrooke

Le point a été discuté au point 6.3

#### 8.1.2 Inscription 2023-2024

## Présentation de la première prévision de la clientèle 2023-2024

Maternelle : 63 inscriptions (4 groupes)

1<sup>re</sup> année : 91 inscriptions (4 groupes)

2<sup>e</sup> année : 66 inscriptions (3 groupes)

3<sup>e</sup> année : 95 inscriptions (4 groupes)

4<sup>e</sup> année : 78 inscriptions (3 groupes)

5<sup>e</sup> année : 83 inscriptions (3,5 groupes)

6<sup>e</sup> année : 70 inscriptions (2,5 groupes)

### 8.2 Personnel enseignant

Aucun point à mentionner

### 8.3 Service de garde

#### 8.3.1 Ustensiles en plastique

Malgré les demandes d'avoir des ustensiles en métal, il est encore difficile que les parents fournissent les ustensiles et d'en fournir en plastique sera bientôt interdit, en plus d'être moins écologique.

#### 8.3.2 Réinscription

La réinscription débutera le 13 mars jusqu'au 2 avril.

#### 8.3.3 Présence des parents dans l'école

Demande d'un parent de revenir à une ancienne pratique qui permettait aux parents d'attendre les enfants à l'intérieur de l'école. Le personnel de l'école a discuté sur un modèle qui sera mis en place pour permettre aux parents d'attendre à l'intérieur. Un corridor d'attente sera mis en place. Début au retour de la relâche scolaire.

### 8.4 OPP

Une activité aura lieu le vendredi 24 février prochain de 16 h 30 à 18 h au parc Pierre-Bédard. Cette activité invite les familles à venir jouer dans la neige avec des activités sous forme de kermesse ou de parcours. Un animateur des Loisirs St-Fabien sera présent permettant l'accès au chalet et au prêt de matériel qui est offert présentement les fins de semaine. Cela permettra de faire connaître ce service également. Musique et chocolat chaud au menu aussi.

Une rencontre pour la préparation du bazar est prévue le 7 mars.

#### 8.5 Représentante au comité de parents

La rencontre a eu lieu le 31 janvier.

Services professionnels équitables pour tous, un chantier à venir.  
Déchets générés par les collations fournies par les écoles. Pour les nouvelles offres de fournisseurs, il est demandé du vrac et de la diversité.

3500 élèves immigrants entre septembre et la mi-janvier. 115 classes d'accueil (3-4 millions \$)

Présentation des 2 protectrices de l'élève : Kim Vaillancourt TS de formation, travaille à la protection de la jeunesse de Laval. Malika Saher avocate en droit des enfants. Le protecteur de l'élève est un service indépendant du Centre de services scolaire. Il est proposé de mettre dans une infolettre l'explication du rôle et du mandat du protecteur afin que les parents soient informés. Avec la loi et l'arrivée du protecteur national de l'élève, monsieur Jean-François Bernier les processus seront peut-être appelés à changer.

Services professionnels dans les classes spécialisées. Présentation des répartitions des services.

Mot de la présidente : Mention de la mobilisation pour la sécurité aux abords des écoles.

CCSEHDAA : Demande de modification du processus pour la formation du comité. C'est le comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers.

Prochaine rencontre prévue en présence le 21 février 2023.

#### 8.6 Membre de la communauté

Madame Julie Hornez étant absente, il n'y a pas de points à mentionner.

## **9. Varia**

Madame Garcia apporte le point que certains enfants, parfois jeunes marchent seuls pour se rendre de la maison à l'école. Elle se questionne sur la sécurité, il est mentionné que c'est laissé à la discrétion du parent de juger de l'autonomie et de la sécurité pour le déplacement de son enfant.

## **10. Levée de l'assemblée**

La rencontre a été levée à 19 h 48.